

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 février 2023

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adoption d'une déclaration relative à l'amitié franco-allemande en lien avec le 60ème anniversaire du Traité de l'Elysée

Rapporteur : Christian Lancrenon

L'année 2023 marque le 60ème anniversaire du Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 par le chancelier Konrad Adenauer et le président de la République Charles de Gaulle. Tournant historique des relations entre la France et l'Allemagne, cet accord fut une étape décisive de la coopération déjà engagée 13 ans plus tôt dans le cadre de la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Le Traité a permis de rapprocher les forces vives, en particulier les jeunes, de nos deux pays dans une démarche de réconciliation sans précédent qui a marqué d'une empreinte indélébile la construction européenne. La France compte environ 2 300 communes jumelées avec l'Allemagne qui est ainsi de loin le premier pays partenaire des collectivités territoriales françaises. Ces liens sont les plus nombreux, les plus étroits et les plus actifs jamais établis entre deux pays. La France et l'Allemagne ont d'ailleurs reconnu le rôle fondamental des jumelages et partenariats dans le nouveau Traité de coopération signé en 2019 à Aix-la-Chapelle.

Les premiers jumelages franco-allemands n'ont pas attendu 1963, mais le Traité a néanmoins largement contribué à l'essor de ce mouvement. En donnant la possibilité à des millions de citoyens français et allemands de se rencontrer, de se côtoyer et d'apprendre à se connaître, ces échanges ont toujours été de puissants catalyseurs de l'amitié franco-allemande.

Sceaux a été l'une des premières villes françaises à se jumeler avec une ville allemande puisque le traité a été signé à Brühl le 6 juin 1964 puis le 26 juin 1965 à Sceaux. Depuis lors, des milliers de personnes ont pu bénéficier des échanges entre nos deux villes que ce soit dans le domaine de la petite enfance, des jeunes, des sportifs ou dans le cadre d'événements culturels.

La création en 2020 d'une délégation spécifique aux relations européennes et internationales ainsi que l'implication d'un chargé de mission à mi-temps sur le sujet permet d'envisager de nouveaux développements de l'action municipale en la matière. Le Centre scén des amitiés internationales poursuit par ailleurs son action en faveur d'échanges entre habitants de Sceaux et des villes jumelles.

L'anniversaire du Traité de l'Elysée constitue l'occasion de célébrer l'avancée dans les relations entre nos deux pays et dans la construction européenne. Aujourd'hui, 60 ans après la signature de ce Traité, les jumelages entre la France et l'Allemagne donnent un sens concret à l'amitié franco-allemande et contribuent activement à la réalisation de l'Europe des citoyens.

Face à la guerre en Ukraine, à ses conséquences politiques, économiques et financières, le besoin d'Europe n'a jamais été aussi fort. Plus que jamais les Européens doivent faire front commun pour que l'Union européenne puisse apporter des réponses à la hauteur des défis et des valeurs qu'elle défend.

Dans ce contexte difficile de crises à répétition, la nécessité d'une coopération forte, efficace et équilibrée s'impose entre la France et l'Allemagne. Le 60ème anniversaire du Traité de l'Elysée représente un témoignage de paix. Il constitue également une opportunité de réflexion pour préparer ensemble l'avenir de la relation franco-allemande et des échanges entre les collectivités de nos deux pays.

C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal d'adopter la déclaration jointe, préparée à l'initiative de l'AFCCRE.